

Note aux institutions et personnes partenaires de la Délégation Wallonie – Bruxelles au Vietnam

Réf. DWBH/FP/vtd/V095/2010 Annexe : 1 Hanoi, le 9 septembre 2010

Objet : Bourses d'études en maîtrise et doctorat en Belgique Années académiques 2010-2011 ; 2011-2012
 Mesdames, Messieurs, Comme vous le savez, les bourses offertes par Wallonie-Bruxelles International dans le cadre de sa Coopération avec le Vietnam sont réservées quasi exclusivement aux projets sélectionnés dans le programme de coopération 2010-2012. Cependant, je voudrais, une nouvelle fois, attirer votre attention sur les autres possibilités de bourses qui vous sont offertes, à vos Professeurs, à vos étudiants, et qui sont trop peu utilisées. Ces bourses sont de cinq types : 1. Bourses « IN.WBI » de Wallonie-Bruxelles International : Depuis 2008-2009, dans un contexte de mobilité et de mondialisation accrues, un nouveau programme de bourses d'excellence (IN.WBI) a été mis en place par Wallonie-Bruxelles International (WBI). Ce programme est destiné à des ressortissants étrangers, diplômés d'une institution étrangère d'enseignement supérieur de niveau master II ou de formation équivalente au master II ou possédant le titre de docteur reconnu et jugés équivalents au niveau master ou docteur par les Autorités compétentes de Wallonie-Bruxelles et désireux d'effectuer une spécialisation ou des recherches dans les Universités de Wallonie-Bruxelles reconnues ou subventionnées par la Communauté française de Belgique. Il est donc particulièrement appropriées pour les étudiants et chercheurs vietnamiens. Notre objectif est de permettre aux meilleurs diplômés et chercheurs de venir poursuivre leurs études en Wallonie et à Bruxelles. Le formulaire complet en français ou en anglais est disponible sur le site : http://www.wbi.be/cgi/bin3/render.cgi?id=0132990_media&userid=&lang=ln1&rubr=bourse+bourses 2. Bourses de la Commission universitaire pour le Développement & Conseil interuniversitaire de la Communauté française de Belgique. Les bourses de la CUD & 150 bourses d'études et 70 bourses de stage & sont destinées aux personnes ressources (cadres, professeurs, étudiants) des pays en développement. Tous renseignements sur le site www.cud.be. 3. Bourses du Gouvernement vietnamien (VIED). Le Gouvernement vietnamien offre à ses ressortissants un nombre considérable de bourses d'études à l'étranger. Or, dans le programme de coopération 2010-2012 signé entre le Vietnam et Wallonie-Bruxelles, un projet porte spécifiquement sur un cofinancement, par la partie Wallonie-Bruxelles, de ces bourses, pour les étudiants ayant choisi de poursuivre leurs études dans une Université francophone de Belgique. En échange, ces étudiants seront considérés avec priorité par le Gouvernement vietnamien. Ce système vaut pour des bourses d'études ou de recherche s'inscrivant prioritairement soit dans le cadre des projets définis dans la Commission Mixte Vietnam-Wallonie-Bruxelles, soit dans le cadre des pôles de compétitivité du Plan Marshall 2.0 (pour rappel : sciences du vivant, agroalimentaire, ingénierie mécanique, transport-logistique, aéronautique-spatial, nouvelles technologies environnementales). Cependant, des demandes de bourses dans tous les domaines, y compris les sciences humaines, seront prises en considération. 4. Bourses du Gouvernement fédéral belge (DGCD-CTB). Pour cette année académique 2010-2011, la Coopération belge fédérale, via l'Ambassade de Belgique, a octroyé en tout 66 bourses d'études en Belgique. Les candidats pour des études dans les Universités francophones de Belgique peuvent déposer des dossiers en français ou en anglais. Un prochain appel d'offres sera lancé dans le courant du mois de septembre 2010, pour déposer des dossiers avant fin décembre 2010 (année académique 2011-2012). Nous vous en informerons, mais vous pouvez trouver tous les renseignements sur le site de l'Ambassade de Belgique : www.diplomatie.be/hanoi > Services > Coopération > Scholarships. 5. Bourses de l'Agence universitaire de la Francophonie. L'AUF offre des Bourses de stage professionnel (20 par an), de master (65 par an), de doctorat (environ 15 nouvelles bourses par an), pour les étudiants ou enseignants francophones des universités membres de l'AUF. Les demandes de bourses pour les universités belges francophones sont considérées avec beaucoup d'intérêt car il y en a peu ! Il faut suivre les appels d'offre sur le site : <http://www.auf.org/regions/asie-pacifique/appels-d-offres/>. Comme vous pouvez le constater, les possibilités d'obtenir des bourses pour les Universités belges francophones sont nombreuses et variées. La Délégation Wallonie-Bruxelles vous tiendra, dans la mesure de ses possibilités, informés des appels d'offre. Je ne peux que vous encourager à diffuser cette information et à déposer de bons dossiers de candidature. Bien cordialement, Franck PEZZA Délégué Wallonie-Bruxelles au Vietnam (Délégué des Gouvernements fra